

07/08

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2016

Présents :

Richard BALME, Florent BONAVENTURE, Ajith FRANCIS-VAZHEPARAMBIL, François HEILBRONN (départ à 11 h 11), Alexandre HENNION (départ à 10 h 32), François HOULLIER (départ à 11 h 07), Samuel KHALIFA, Marc LAZAR, Emmanuel LAZEGA, Romaric LAZERGES (départ à 11 h 01), Marie-Christine LEMARDELEY, Josselin MARC (arrivée à 9 h 08), Vincent MARTIGNY (arrivée à 9 h 08), Florence MÉAUX (départ à 11 h 03), Nicolas METZGER, Vincent MORANDI, Marie RASSAT, Marilou ROUJA-VANDENBROUCK, Olivier ROZENBERG, Carla SASIELA.

Absents ou excusés :

Bérénice BERNARD (procuration à Josselin MARC), Catherine BLANC (procuration à Marie RASSAT), Patrice BOURDELAIS (procuration à Nicolas METZGER), Hadrien CLOUET (procuration à Marilou ROUJA-VANDENBROUCK), Olivier DUHAMEL (procuration à Marc LAZAR), Grégoire ETRILLARD, Manuelle FRANCK, Pierre MEIGNANT (procuration à Josselin MARC) Karoline POSTEL-VINAY (procuration à Olivier ROZENBERG), Arnaud ROBINET (procuration à Richard BALME), Camille THOMAS-ORTEL.

Assistaient à la séance :

Nelly ANTOINE	représentante du recteur
Myriam DUBOIS-MONKACHI	co-directrice de la scolarité,
Michel GARDETTE	directeur de l'information scientifique
Ismahane GASMI	chargée de mission auprès de Delphine GROUES
Delphine GROUES	directrice exécutive des études
Pascale LECLERCQ	co-directrice de la scolarité,
Anne LESEGRETAIN	responsable du service des admissions
Frédéric MION	directeur de l'Institut d'études politiques de Paris
Andreas ROESSNER	directeur de la vie universitaire
Francis VERILLAUD	directeur de la direction des affaires internationales et des échanges
Cornelia WOLL	directrice des études et de la scolarité

*

* *

I. Désignation par les membres du Conseil de l'Institut d'une personnalité extérieure	2
II. Point d'information sur les doubles diplômes internationaux et les étudiants étrangers en échange à Sciences Po	3
III. Présentation du bilan 2016 des admissions	12
IV. Point d'information sur le dispositif d'accueil des étudiants réfugiés	18
V. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2016	22
VI. Échange d'informations sur des questions diverses	22

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2016**

La séance est ouverte à 9 h 02 par Nicolas METZGER.

**I. DÉSIGNATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'INSTITUT
D'UNE PERSONNALITÉ EXTÉRIEURE**

a) Exposé

Nicolas METZGER

Je laisse Monsieur le Directeur nous présenter la candidature de Mme Béatrice GILLE, qu'il nous recommande pour remplacer M. Gilles PÉCOUT. Il s'est assuré de son entière disponibilité pour participer à nos réunions.

Frédéric MION

Nous devons procéder au remplacement de Gilles PÉCOUT qui est désormais le commissaire du gouvernement représentant la ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche au Conseil d'administration de la FNSP. Il s'agit donc de pourvoir un poste dans ce Conseil de l'Institut. La proposition que je fais au Conseil est de désigner Mme Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil, après avoir été rectrice de l'académie de Nancy-Metz. Elle a un long parcours au sein de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle connaît bien notre maison et elle a eu l'occasion de travailler de près avec nous sur des problématiques importantes, notamment en matière d'égalité des chances. Il faut noter que c'est dans l'académie de Créteil que se trouve le plus grand nombre d'établissements conventionnés au titre des Conventions Éducation prioritaire. Voilà en quelques mots les motifs qui me poussent à vous proposer la candidature de Mme GILLE.

a) Questions et observations

Nicolas METZGER

Y a-t-il des remarques ou des questions relatives à la candidature de Mme GILLE ? Je n'en vois pas, donc nous pouvons passer au vote.

b) Vote

Nicolas METZGER

Je vous rappelle que nous procéderons à un vote à bulletins secrets. Mme GASMI a distribué des enveloppes à cet effet. Je vous demande d'indiquer si vous êtes pour ou contre la désignation de Mme GILLE au sein du Conseil de l'Institut. J'annonce les procurations et pour ceux qui ont une procuration, n'oubliez pas de voter en conséquence. Catherine BLANC donne procuration à Marie RASSAT. Olivier DUHAMEL donne procuration à Marc LAZAR. Karoline POSTEL-VINAY donne procuration à Olivier ROZENBERG. Patrice BOURDELAIS donne procuration à Nicolas METZGER. Arnaud ROBINET donne procuration à Richard BALME. Bérénice BERNARD donne procuration à Josselin MARC. Hadrien CLOUET donne procuration à Marilou ROUJA-VANDENBROUCK.

Nombre de votants : 28.

Résultat du vote : 2 votes contre, 26 votes pour.

Mme Béatrice GILLE est désignée membre du Conseil de l'Institut à la majorité.

II. POINT D'INFORMATION SUR LES DOUBLES DIPLÔMES ET LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN ÉCHANGE À SCIENCES PO

a) *Exposé sur les doubles diplômes*

Francis VERILLAUD

Je me réjouis d'être avec vous pour échanger sur ces deux sujets, d'une part les programmes de doubles diplômes internationaux, d'autre part les étudiants étrangers en échange à Sciences Po. Ces deux ensembles constituent une partie de la politique internationale de Sciences Po, sans la résumer totalement. Je vais séparer les deux sujets. Vous disposez d'un document qui liste la totalité des programmes de doubles diplômes internationaux de Sciences Po. Ce document donnera naissance, je l'espère, à un document sur le site de Sciences Po pour avoir une cartographie plus précise et une approche plus facile de l'ensemble de l'offre qui est faite ici. Nous pouvons noter un certain nombre de points. D'après la liste, il y a 50 programmes de doubles diplômes de Sciences Po à l'international. C'est une carte assez exceptionnelle : 19 programmes au niveau Bachelor, 28 au niveau Master et 3 au niveau PhD. Ils ne sont pas tous de même nature. Si je prends le cas du Bachelor, il y a 9 programmes de doubles diplômes inscrits pour durer au sein du Collège universitaire et 5 programmes qui sont des BA/MA, Bachelor et Master. C'est une offre plus restreinte qui est proposée avec certains partenaires : nous faisons rentrer des étudiants qui sont sélectionnés avec nous chez le partenaire. Ce sont des choses mineures, d'une certaine façon, ne serait-ce qu'en termes de flux. Et il y a quelques programmes qui sont pilotes, comme celui qui existe avec Columbia, et qui disparaîtront peu à peu : ils ont été créés en amont des programmes du double diplôme. Il y a 35 universités partenaires. Elles sont toutes très bien référencées dans le monde universitaire. Ce sont de grandes universités de recherche, remarquées et avec une forte notoriété dans leur pays. Ces 50 doubles diplômes représentent environ 1 200 étudiants, ce qui est loin d'être négligeable. Au regard du nombre de doubles diplômes, cela représente une concentration étudiante importante sur un nombre de diplômes assez peu important. Nous pourrions mettre cela en regard de la question de la délocalisation des formations dans le monde d'aujourd'hui. C'est une position que Sciences Po a adoptée en créant des doubles diplômes et en ayant des étudiants qui font partie de cette délocalisation au travers du mécanisme de ces doubles diplômes.

Je voudrais vous montrer que cette richesse et cette diversité des doubles diplômes obéissent à une ligne directrice. Ils correspondent à une stratégie générale de l'établissement. En premier lieu, ces doubles diplômes ont été inventés et mis en œuvre depuis une quinzaine d'années. Ils obéissent à une volonté très précise de l'établissement, à savoir soutenir une stratégie de positionnement de nos formations à l'international, pour marquer dans le monde le niveau de notre formation et faire reconnaître le niveau de nos formations à travers ces programmes de doubles diplômes. L'attractivité internationale ou à l'international de Sciences Po repose en partie sur la très forte visibilité de ces doubles diplômes avec des universités choisies dans le monde de façon très précise. Le premier double diplôme de Sciences Po a été créé avec l'université de Columbia, au niveau master dans le domaine des *International Affairs* où Sciences Po pouvait à cette époque se faire reconnaître fortement. À l'époque, PSIA n'existait pas. Aujourd'hui, Sciences Po est très bien référencée dans ce domaine grâce à PSIA. Ce double diplôme que je prends à titre d'exemple reposait sur deux idées fortes. La première, que nous trouvons assez peu aujourd'hui dans les doubles diplômes offerts dans d'autres établissements, repose sur une idée particulière, à savoir que les deux établissements, Sciences Po et son partenaire, recrutent ensemble des étudiants dans le monde entier pour qu'ils suivent un cursus commun. Jusqu'à présent, dans le cadre du double master avec Columbia, les étudiants commencent leur formation à Sciences Po et accomplissent la deuxième année est à Columbia. La deuxième idée est que les étudiants reçoivent les deux diplômes à l'issue de ce parcours, le master de Sciences Po et le master de l'école d'affaires internationales de Columbia. Ce modèle au niveau master s'est développé ensuite au niveau Bachelor, puis au niveau PhD. Géographiquement, il s'est d'abord porté sur les États-Unis, avec le double master avec Columbia. C'est vrai aussi au niveau du Bachelor : nous avons commencé avec Columbia. Ce modèle s'est ensuite porté sur l'Europe et sur certains pays émergents. Nous avons des doubles diplômes en Chine ou à Singapour. Aux États-Unis, la reconnaissance de Sciences Po au travers de ces doubles diplômes a été très forte et nous a permis de

bien marquer notre positionnement dans le reste du monde. Autrement dit, c'est une stratégie qui met en avant le choix du partenariat – ce point est vraiment fondamental – et la reconnaissance de ce qui est fait par le partenaire et de ce qui est fait par Sciences Po par le partenaire. Il y a vraiment cette idée de partage de souveraineté. Au-delà de notre diplôme, c'est aussi notre marque qui est mise en avant dans le cadre de ces doubles diplômes. Cette stratégie est différente de la stratégie des campus *offshore* et de l'implantation d'une formation nationale que nous ferions dans un pays étranger. Nous ne nous projetons pas avec des murs à l'étranger : nous construisons du partenariat qui nous fait reconnaître très fortement comme faisant partie d'un cercle des meilleures universités.

Un autre élément très important des doubles diplômes, c'est la partie pédagogique. À Sciences Po, ils sont créés en obéissant à une structure pédagogique commune. Il y a sept caractéristiques qui contribuent à accroître l'attractivité des formations de Sciences Po.

- Il y a une symétrie du temps d'étude à Sciences Po et dans l'institution partenaire : un an dans chaque établissement pour les masters et deux ans pour les bachelors.
- Le respect des enseignements existants : Sciences Po et son partenaire ne créent pas un programme *sui generis*, complet et avec de nouveaux cours. Les programmes sont constitués sur une articulation entre les cours et les cursus de Sciences Po et ceux du partenaire. Il y a une logique de développement et de progression pour les étudiants au sein du nouveau cursus qui se fonde sur des enseignements existants. Modeste dérogation à ce que je viens de dire, nous organisons de manière assez fréquente un séminaire entre Sciences Po et l'université partenaire, de façon à préparer les étudiants au cours leur première année à ce qu'ils rencontreront dans l'autre université au cours de la deuxième année.
- Les étudiants obtiennent les deux diplômes qui sont reconnus sur le marché du travail et qui manifestent un échange consenti et raisonné de crédits et de souveraineté.
- Les règlements des deux institutions n'ont pas besoin d'être modifiés pour mettre en œuvre les doubles diplômes. Quand ils sont à Sciences Po, les étudiants obéissent aux éléments qui existent ici en matière de scolarité et de pédagogie. Quand ils sont chez le partenaire, ils obéissent à ses règles.
- Les admissions sont communes avec un respect des critères de sélection des deux institutions. Nos exigences en matière de recrutement sont exactement les mêmes pour le recrutement en double diplôme. Généralement, nous constatons que les étudiants recrutés sont de niveau comparable chez Sciences Po et le partenaire. Les campagnes de recrutement permettent de construire des cohortes. Nous avons donc des groupes d'étudiants qui participent à l'aventure particulière de la formation en double diplôme. Cela crée un très fort sentiment d'appartenance à deux institutions, avec un certain nombre d'avantages. Les étudiants doublement formés appartiendront à deux groupes d'anciens et auront une plus large capacité d'entrée sur les marchés que celle qui existe pour un seul diplôme.
- Il n'y a pas d'échange d'étudiants. Nous sommes dans une progression avec des étudiants qui appartiennent aux deux institutions pendant la durée du programme.
- Pour pratiquement tous les doubles diplômes, la langue d'enseignement est l'anglais. Nous voulons avoir une attractivité à l'international. L'anglais est l'élément indispensable pour le faire. Il n'y a pas de prérequis de français. Ensuite, comme pour les autres étudiants internationaux de Sciences Po, il y a l'idée de suivre un apprentissage du français.

Quelques observations, enfin. Sciences Po et ses partenaires ont un intérêt à développer ces doubles diplômes qui permettent d'accéder à d'excellents étudiants. Sans ce mécanisme et cette offre de doubles diplômes, les institutions ne parviendraient peut-être pas à recruter ces étudiants. Certains étudiants admis ne se présentent pas. Il s'agit du taux de présence ou *yield*. Le *yield* du double diplôme avec Columbia au niveau Bachelor est supérieur au taux de rétention de Columbia ou de Sciences Po dans leurs recrutements directs. Nous mesurons donc l'avantage de la construction de ce double diplôme en termes d'attractivité internationale. Un autre élément que nous pouvons mettre en avant et en discussion, c'est le choix des partenaires et des pays. Jusqu'à présent, la stratégie de positionnement de Sciences Po à l'international a conduit aux choix indiqués dans le dossier et validés par le Conseil. Comme je l'ai dit, nous sommes d'abord passés par les États-Unis. L'Europe et le monde anglo-saxon sont évidemment très présents. Enfin, je pense que cette stratégie porte ses fruits, en témoignent les chiffres suivants. Si je prends la dernière rentrée, il y avait un peu plus de 12 000 prospects aux différentes procédures internationales de Sciences Po et 5 500 candidats. Les doubles diplômes

représentaient un tiers des candidats de PSIA, un quart des candidats aux masters et 38 % des candidats au Collège universitaire. Je parle uniquement des internationaux. Par ailleurs, certaines négociations et discussions sont actuellement en cours autour de nombreux doubles diplômes. Je tiens à pouvoir en informer le Conseil de façon régulière. Nous venons de conclure une discussion entre la Bocconi en Italie et la partie Management de l'école d'affaires publiques. Nous sommes en discussion avec la Stockholm School of Economics pour poursuivre les accords conçus avec PSIA et en conclure avec l'école du management et de l'innovation. Nous sommes en discussion avec l'école urbaine et le Colegio de Mexico et aussi avec l'université de Singapour et l'école du management et de l'innovation pour compléter l'ensemble des doubles diplômes que nous avons déjà ensemble.

b) Questions et observations

Vincent MARTIGNY

Merci pour ce point qui est important pour les membres de ce Conseil. Il faut poursuivre cette stratégie de doubles diplômes qui offre un rayonnement majeur à notre école auprès des autres universités. Je note avec beaucoup de satisfaction la diversité des doubles diplômes que nous avons pu construire. J'ai une question sur l'avenir. Vous nous avez parlé des discussions qui sont en cours. Si nous devons tracer une perspective dans les quatre ou cinq ans, est-ce que se dessine une stratégie particulière vers les nouveaux espaces ? Ce n'est pas qu'il existe des manques, mais je pensais aux universités du monde de demain, à savoir l'Afrique, l'Afrique du Sud, l'Inde ou Hong Kong. Il me semble qu'il y a là du potentiel du marché. Nous le voyons avec le sujet d'après puisque nos étudiants en échange viennent de campus asiatiques, de Chine notamment. Je voulais savoir quelle est la position de Sciences Po par rapport à ces questions. J'ai une question particulière sur le cas des doubles diplômes en Bachelor pendant trois ans. Avons-nous des indications sur le nombre d'étudiants qui suivent des doubles diplômes et qui, ensuite, désirent suivre un master chez nous ? Est-ce qu'un double diplôme, c'est mieux pour nos étudiants ou les étudiants du partenaire, ou est-ce égal ? Ce serait une bonne indication : si dans le cadre du double diplôme avec Columbia, nous voyons que tous les étudiants veulent aller à Columbia et pas chez nous, ça interroge certaines choses.

Florent BONAVENTURE

J'ai deux points. Tout d'abord, en tant que salarié qui travaille quotidiennement au contact des doubles diplômes, qu'il s'agisse des élèves ou des administrations des autres universités, je vois que les doubles diplômes ont vraiment mis Sciences Po sur la carte de l'enseignement supérieur mondial. C'est une très bonne chose. J'en viens à mes deux points. D'une part, nous avons beaucoup de doubles diplômes : la gestion au niveau du Collège universitaire est compliquée parce qu'il y a beaucoup de salariés et d'acteurs impliqués dans ces doubles diplômes. Je me demandais, dans le cadre de la consolidation actuelle, s'il n'était pas temps de créer un poste dévolu aux doubles diplômes pour mieux coordonner le travail de tous ceux qui interviennent sur les doubles diplômes. D'autre part, c'est plutôt une interrogation. Il y a beaucoup de doubles diplômes en Bachelor et en Master, mais encore assez peu pour les doctorats. Il existe les cotutelles avec les universités européennes, mais je me demandais s'il existait une prospective de création de doubles diplômes avec des universités américaines sur des disciplines non couvertes, comme l'histoire ou l'économie.

Olivier ROZENBERG

Un mot sur le paiement des droits de scolarité en cas de double diplôme : tous les ans, des étudiants me disent qu'ils renoncent au double diplôme avec la LSE parce qu'il est trop cher. J'en voyais déjà avant que nous augmentions considérablement nos droits de scolarité. Qu'en est-il sur ce point ? Par ailleurs, quand Sciences Po négocie ces doubles diplômes, est-ce qu'elle discute des critères d'aide sociale sur conditions de ressources ?

Francis VERILLAUD

Sur le premier sujet et les perspectives de développement de ces programmes, il faut distinguer les écoles du Collège universitaire. En ce qui concerne les écoles, cela passe par leur développement comme pour l'école des affaires publiques ou l'école du management et de l'innovation. Elles peuvent utiliser les doubles diplômes pour s'inscrire dans des cercles d'institutions très prestigieuses. Cela leur

permet de ne pas se préoccuper de question de classement tout en s'assurant d'appartenir à des cercles vertueux. Je pense que le point de départ, c'est une demande des écoles par rapport à leur propre positionnement mondial et à leur recrutement général. À partir de là, les écoles peuvent avoir des approches différentes, en fonction de leur domaine, pour savoir quels sont les lieux les plus propices, à savoir le monde anglo-saxon ou ailleurs. L'école urbaine se positionne au Mexique et ce n'est pas par hasard. Il y a des ambitions de faire des choses au Brésil. Nous savons qu'en fonction des domaines, il y a des positionnements de nature différente. Pour les masters, l'Asie est concernée : il y a des doubles diplômes en Chine, à Hong Kong et à Singapour. Il est important de développer des programmes avec l'Amérique Latine. Le sujet africain est particulier et il faudra l'étudier de manière précise. En Afrique du Sud, nous pourrions trouver des universités qui seraient de même nature que nous, mais est-ce exactement la réponse que nous cherchons ? N'y a-t-il pas d'autres approches à avoir par rapport à la situation que nous connaissons dans la plupart des pays d'Afrique ? Sciences Po s'implique, mais comment ? Reste à savoir si le double diplôme est la meilleure réponse.

En ce qui concerne les Bachelors, il y a 9 doubles diplômes. Nous travaillons à leur mise en valeur. Il ne s'agit pas pour l'instant d'en développer d'autres, mais de regarder les formes de gestion de ces doubles diplômes au niveau du Collège universitaire afin que ce ne soit pas une charge supplémentaire. Je pense aux ressources humaines correspondantes. S'agissant des doctorats, il existe 3 doubles diplômes au niveau doctoral. À Sciences Po, la discipline économique n'est pas demandeuse de développer ce type de choses. Par ailleurs, il existe une formule particulière qui est probablement plus adaptée à la situation du doctorat, à savoir la cotutelle de thèse qui est adaptée à chaque individu en fonction de chaque sujet. Il y a un nombre important de cotutelles de thèses à Sciences Po et pas seulement en Europe. Nous avons des discussions en histoire pour développer éventuellement d'autres possibilités. Pour le moment, les doubles diplômes ne se sont développés qu'en science politique et en sociologie. Mais nous ne sommes pas sur le même sujet : les flux ne sont pas de même nature et il s'agit souvent de cas par cas à ce niveau-là.

Dernière question sur les droits : un principe des doubles diplômes est le respect des deux institutions. Les étudiants payent les droits à Sciences Po quand ils y sont, puis selon les règles correspondantes quand ils sont dans l'autre établissement. Et, pendant la période, les deux établissements mettent en œuvre tous les systèmes d'aide financière au niveau national ou de l'institution. Par ailleurs, des efforts considérables sont menés pour essayer de lever des fonds ou de cibler des bourses sur les doubles diplômes. C'est le cas avec la LSE : ce n'est pas le cas pour tous les étudiants, mais certains peuvent obtenir des bourses grâce au travail réalisé par la *charity* gérée par les anciens de Sciences Po en Grande-Bretagne. Il en va de même pour le nouveau double diplôme mis en œuvre avec Berkeley.

Vincent MARTIGNY

Et qu'en est-il des étudiants en Bachelor qui vont en master ?

Francis VERILLAUD

Le premier double diplôme de Bachelor est celui avec Columbia. Nous voyons que plus de 50 % des étudiants, va sur le marché du travail directement avec le Bachelor. Personne ne va à Columbia après : dans les pays anglo-saxons, la règle est de ne pas rester dans le même établissement avec un Bachelor. Il y a donc un taux de rétention à Sciences Po : il y a des étudiants du double diplôme qui viennent en master chez nous. Il est intéressant de voir ce qui se passe avec les autres doubles diplômes. Nous avons la première double diplomation avec UCL, dans une configuration britannique. Il y a une diversité : un certain nombre d'étudiants entrent sur le marché du travail après ces 4 années de formation, les autres se répartissent entre Sciences Po et d'autres institutions.

Frédéric MION

Parmi ceux qui choisissent une première insertion professionnelle après le double diplôme, beaucoup disent vouloir revenir à Sciences Po après un ou deux ans d'expérience professionnelle. Pour ceux-là, la question se pose de savoir s'ils bénéficient de la réadmission automatique en master ou si, au-delà d'un laps de temps trop important, ils doivent postuler selon les procédures traditionnelles d'admission. Nous avons traité cette question au cas par cas pour le moment, mais il faudra sans doute la mettre en perspective avec le développement des doubles diplômes.

Nicolas METZGER

Je rebondis sur les propos de M. MARTIGNY : un rapport très intéressant de *France Stratégie* sur l'offre d'enseignement supérieur à l'étranger vient de paraître. Ce rapport montre qu'il y a essentiellement deux modalités d'exportation de l'offre d'enseignement supérieur : soit par une stratégie collaborative de type double diplôme, soit par de l'enseignement *offshore* qui consiste à installer des campus « en dur » à l'étranger. Actuellement, ce type d'installation à l'étranger est principalement l'apanage des écoles de commerce. D'où ma question : dans un lieu où nous aurions noué suffisamment de doubles diplômes, pourrions-nous envisager de nous exporter « en dur » ? Je pense notamment à l'Afrique, mais aussi aux États-Unis puisque les étudiants américains s'exportent de moins en moins pour des raisons de coût. Aller chercher les étudiants chez eux, c'est peut-être une stratégie que Sciences Po pourrait envisager ! Dans un horizon de moyen-terme, à 15 ou 20 ans, pouvons-nous imaginer de nous projeter dans un campus délocalisé, comme le font l'INSEAD ou HEC ? Si c'est le cas, dans quel pays pourrions-nous commencer à travailler ?

Francis VERILLAUD

Jusqu'à présent, la décision est de ne pas implanter Sciences Po en dur à l'étranger, pour deux raisons assez importantes. La première est liée à une particularité de Sciences Po, à savoir que la faculté permanente est d'un nombre relativement réduit par rapport à ce qui existe dans d'autres universités. Nous avons 250 professeurs, enseignants permanents à Sciences Po. Pour pouvoir se projeter à l'étranger sous forme d'une délocalisation, il faut que les professeurs puissent être présents. La deuxième raison est celle de la soutenabilité de ces projections à l'extérieur qui nécessitent de trouver rapidement un équilibre économique. Il faut tout d'abord un investissement de départ : Sciences Po a-t-elle les moyens et est-ce une priorité de rassembler des moyens pour s'installer dans un autre pays ? Le choix fait par Sciences Po est justement d'irradier de façon considérable et non pas de concentrer des moyens importants dans un seul pays. La soutenabilité concerne l'investissement initial, mais également la suite pour assurer le bon financement d'un tel projet. Les frais de scolarité sont un élément, mais ne suffisent pas. Nous parlions de l'Afrique : quelle serait la position adoptée dans ce domaine ? Quels seraient les moyens financiers que nous pourrions obtenir sur la longue durée ? Viendraient-ils du gouvernement ou de donations ? Les expériences que nous observons prouvent que les choses sont assez complexes. Il y a beaucoup d'enthousiasme pour assurer une délocalisation au début, pendant 5 ans, puis l'on voit s'étioler l'enthousiasme et les moyens correspondants. Et l'on peut rapidement être prisonnier de l'endroit où l'on se trouve. Se retirer d'un endroit où l'on s'est établi est politiquement assez difficile, évidemment. Parfois, on est obligé d'y rester alors qu'on n'en a plus les moyens, tant financiers qu'en termes de souveraineté. Si Sciences Po devait mener un tel projet, il faudrait mener une réflexion très approfondie de la part de nos conseils. Je rappelle que nous avons eu une expérience de ce type, mais qui n'a pas abouti. Sciences Po avait lancé une tentative au Maroc qui était allée assez loin. Finalement, pratiquement au moment de franchir le pas, le Conseil avait décidé de ne pas réaliser cette implantation : il avait jugé que les moyens n'étaient pas réunis, notamment en termes financiers, et le ministère des Affaires étrangères n'était alors pas en capacité de nous soutenir suffisamment pour assurer la pérennité du projet et notre indépendance.

c) Exposé sur les étudiants étrangers en échange à Sciences Po

Francis VERILLAUD

Je poursuis sur les étudiants. Vous avez eu quelques éléments chiffrés qui peuvent vous paraître abscons ou particuliers. Avant tout, la présence des étudiants étrangers internationaux en échange à Sciences Po est très importante pour trois raisons. Première raison, les étudiants en échange constituent la base de l'échange pour le réseau de 450 partenaires mis en œuvre. Et ces étudiants qui viennent en échange permettent aux étudiants de Sciences Po, notamment ceux du Collège universitaire, d'aller passer une année universitaire complète à l'étranger. Cette raison d'être est extrêmement forte pour notre établissement. L'ensemble du projet pédagogique du Collège qui comprend une année complète à l'étranger dans des universités partenaires se fonde sur la présence de ces étudiants étrangers en échange à Sciences Po. C'est aussi vrai pour les masters, mais dans une proportion moindre. Deuxième raison, ces étudiants apportent un regard étranger et comparatiste sur notre formation. C'est très différent d'un étudiant étranger qui vient faire des études à Sciences Po,

parce qu'ils viennent d'une université partenaire. Leur regard est construit à partir de ce qu'ils ont vécu dans leur université d'origine. La troisième raison est que ces étudiants ont un important rôle d'ambassadeur pour Sciences Po. Il y a pratiquement 2 000 étudiants étrangers qui viennent à Sciences Po en échange et qui vont retourner dans leur université. Les candidatures que nous avons en master ne viennent pas directement de ces étudiants, mais du rôle d'ambassadeur dont ils sont investis. De retour dans les 450 universités à travers le monde, ces étudiants font la promotion de Sciences Po auprès de leurs amis et de leurs collègues. La présence de ces étudiants à Sciences Po est extrêmement importante : le fait qu'ils soient heureux et qu'ils réussissent n'est pas une chose seconde.

Combien sont-ils ? En 2015-2016, il y a 2 042 semestres au Collège universitaire et 360 semestres en master, soit 2 400 semestres. Nous pourrions dire qu'ils sont environ 1 200 étudiants, mais ce n'est pas exact : c'est plus que cela puisque certains ne viennent qu'un semestre. Je vous rappelle qu'il y a 1 200 étudiants de Sciences Po qui partent en échange en troisième année. Nous sommes très attentifs à l'équilibre de ces échanges. Nous observons une diminution des étudiants au cours des trois dernières années : une partie de cette diminution est liée à une action volontaire de Sciences Po qui vise à plafonner pour que nous n'accueillions pas trop d'étudiants par rapport à ceux que nous envoyons. Nous sommes interrogés sur l'impact des attentats qui ont eu lieu dans notre pays, à Paris notamment, sur la venue des étudiants en échange. Je vous rappelle que ces étudiants en échange n'ont pas d'obligation d'aller à l'étranger et décident librement d'aller passer un semestre dans une autre université. L'impact semble pour le moment extrêmement limité. Ceci dit, il est plus fort sur certaines nationalités. Par exemple, cette année, nous avons une diminution de 8 % du nombre d'étudiants américains. Ce n'est pas négligeable. J'ai tort de parler des étudiants américains : je devrais parler des étudiants qui viennent des universités américaines, ce qui n'est pas la même chose.

Qui sont-ils ? S'agissant de la nationalité des étudiants étrangers en échange, qui représentent un tiers des étudiants étrangers à Sciences Po, il y a 35 % d'Anglo-saxons, 28 % de ressortissants de l'Union européenne, 25 % de Nord-Américains, 17 % d'Asiatiques, 9 % de Latino-Américains, 9 % d'Africains si nous prenons l'Afrique au sens large des 54 pays d'Afrique, mais 4 % pour les Africains subsahariens. Si je prends les universités d'origine, ce n'est pas tout à fait la même chose, nous montons à 45 % pour le monde anglo-saxon, 28 % pour l'Union européenne et 31 % pour l'Amérique du Nord. Nous voyons bien qu'il y a beaucoup d'étudiants chinois, africains et latino-américains qui viennent des universités anglo-saxonnes dans le cadre des échanges avec Sciences Po. À noter que tous les étudiants de Sciences Po doivent aller en échange, c'est une obligation dans le cadre de la scolarité au sein du Collège. C'est un avantage fort pour les étudiants d'avoir cette possibilité. Si les étudiants dans d'autres universités sont beaucoup moins nombreux à aller en échange, c'est d'une part qu'il n'y a pas forcément d'incitation à le faire, d'autre part que cela représente un coût important de construire un départ à l'étranger.

Que font-ils à Sciences Po ? S'agissant des campus, ils vont essentiellement à Paris. Vous voyez que Reims monte fortement en puissance. Nous essayons de faire en sorte que les étudiants en échange aillent à Reims. C'est compliqué parce que les étudiants décident d'aller à l'étranger ou de ne pas y aller, de venir à Sciences Po ou de ne pas y venir. Pour l'instant, nous leur ouvrons l'ensemble de nos campus et le choix de Paris est largement prédominant. Nous travaillons sur le fait que la qualité des études et de l'accueil à Reims est excellente. Parmi les autres campus, Menton est assez attractif. Pour les autres, la question n'est pas celle de l'attractivité, mais de la place : au Havre, il y a très peu de places pour accueillir des étudiants en échange. Le deuxième élément important est le choix de la langue dans laquelle ces étudiants vont étudier à Sciences Po. 14 % des étudiants choisissent d'étudier à Sciences Po complètement en français, 51 % complètement en anglais et 35 % dans les deux langues. Pour ces derniers, il est très rare qu'ils maîtrisent parfaitement les deux langues et ils sont en quelque sorte les plus courageux. Il faudrait les encourager : j'imagine que dans les séminaires et dans les classes, leur compréhension du cours ne leur permet pas toujours une réactivité très forte. C'est sans doute le choix pédagogique le plus fort. S'agissant des choix des cours, nous avons 33 % d'étudiants qui choisissent une majeure en relations internationales, 27 % en sciences politiques, 16 % en économie, 13 % en humanités, 7 % en droit et 4 % en histoire. L'attractivité de Sciences Po se fait massivement sur les relations internationales et les sciences politiques : c'est là qu'elle est connue, référencée et appréciée. Les étudiants prennent en principe 30 ECTS par semestre, selon la règle européenne. Nous nous apercevons cependant qu'un quart des étudiants étrangers en échange choisissent de prendre moins de 30 ECTS : pour certains, être dans un autre système ou étudier dans

une autre langue peut compliquer les études. Dernier constat, dans le choix des cours proposés, entre cours magistraux avec les conférences de méthodes, séminaires et électifs, les étudiants choisissent beaucoup d'électifs et de séminaires qui enregistrent alors parfois une forte concentration d'élèves étrangers en échange. Cela se fait dans une proportion telle que certains étudiants français qui ont à choisir peu d'électifs se trouvent en minorité par rapport aux étudiants en échange. Il n'y a pas d'osmose entre les étudiants de Sciences Po et ceux en échange : il y a certes des éléments de recouvrement, mais également des éléments de séparation par le choix même des enseignements qui sont proposés.

d) Questions et observations

Marc LAZAR

Je voulais revenir sur un point et soulever une autre question. D'abord, sur la baisse de 11,5 % des étudiants étrangers en échange entre 2015-2016 par rapport à 2013-2014 pour le Collège et de 12 % pour le niveau master. Tu l'as expliqué par deux choses : d'une part, une politique volontariste de notre part. Cela signifie-t-il que les chargés de mission découragent dès le départ les candidatures ? Je ne comprends pas trop. D'autre part, l'effet attentat est une question qui m'intéresse beaucoup puisque j'ai fait une étude entre les effets du terrorisme en Italie dans les années 70 et les effets du terrorisme aujourd'hui en France. J'ai repris les données sur la fréquentation touristique en France, fournies depuis quelque temps. Il y a trois populations qui reculent énormément depuis les attentats : les populations asiatiques en raison d'un système d'assurance, à savoir que les Japonais, les Coréens et les Chinois ne sont pas assurés dans les pays à risque ; la population russe, mais nous avons assez peu d'étudiants venus de la Russie en raison de la situation économique du pays ; la population italienne avec une baisse de 25 % de la fréquentation touristique en provenance d'Italie. Est-ce que nous retrouvons ces données pour les Asiatiques ? C'est une question pour Florent. Deuxième chose, parce que je n'ai jamais bien compris, j'aimerais que tu nous donnes le ratio entre les étudiants étrangers en échange et les étudiants étrangers qui font leurs études à Sciences Po dans le cadre des doubles diplômes ou de la procédure internationale de recrutement. Quel est le ratio exact ? De manière orgueilleuse, nous présentons 46 % d'étudiants étrangers à doubles diplômes, mais quelle est la décomposition de ces deux populations ?

Samuel KHALIFA

J'ai une question sur les abandons. Quand interviennent-ils ? En début ou en cours de semestre ? Qu'est-ce qui peut les expliquer ? Peut-être en affinant par nationalité d'universités plutôt que celle des étudiants. Qu'est-ce qui ressort de la satisfaction ? Que considèrent-ils comme un semestre ou deux semestres réussis ? Qu'attendent-ils en venant ici ? Ce sont des questions génériques.

Vincent MARTIGNY

J'aurais trois remarques et questions dont certaines sont un peu récurrentes. La première remarque est sur l'origine des étudiants : nous voyons qu'elle est très diversifiée et qu'il y a une notion de réciprocité. Quelles sont les perspectives de développement vers les nouveaux espaces géographiques qui feront le monde de demain et les nouveaux marchés de l'enseignement supérieur ? Je pense à des pays très importants comme l'Inde. Deuxième question qui, je pense, est posée par tous les enseignants qui ont eu des étudiants en échange, c'est celle de la langue. Vous dites que les étudiants qui choisissent les deux langues rencontrent des difficultés, mais que c'est un choix pédagogique. Je le comprends tout à fait. J'ai des étudiants en anglais et je constate qu'une partie d'entre eux ne parlent pas l'anglais, mais ne parlent pas non plus le français. Nous sommes alors devant une difficulté : nous faisons passer des oraux en nous demandant quelle langue nous pouvons leur parler. Nous essayons plusieurs langues, mais concrètement, nous ne pouvons pas les évaluer. Cela pose une autre question : à Sciences Po, quel est notre regard sur le choix des étudiants que l'on nous envoie et sur leur niveau ? Je trouve que le niveau des étudiants en échange est globalement bon quand on peut les évaluer. Les chargés de mission nous assurent qu'ils se posent ces questions. Je voulais en reparler devant le Conseil parce que je crois que c'est une dimension très importante. Troisième élément qui est peut-être un début de réponse, c'est le Welcome Programme. Il permet à une partie des étudiants étrangers, quand ils arrivent, d'être formés pendant une semaine aux méthodes de Sciences Po pour se

familiariser avec l'environnement de l'école. J'ai eu la chance d'y enseigner et je le trouve excellent, mais il est facultatif. Or, je vois une vraie différence d'insertion entre les étudiants en échange qui ont eu la chance de suivre le Welcome Programme qui, je crois, est payant, et les autres étudiants. Un étudiant qui a suivi ce programme gagne, en une semaine, près d'un mois d'insertion. Je me demande dans quelle mesure nous pourrions envisager une généralisation de ce genre de programme. Je crois que c'est vraiment très utile pour les étudiants. Je sais que cela implique un redéploiement de moyens puisque cela représente un coût d'avoir des enseignants pour former ces étudiants.

Florence MÉAUX

Je reprends la dernière question qui a été posée. J'ai une interrogation sur la répartition des étudiants entre doubles diplômes et échange. Je ne perçois pas bien si les négociations se font avec les mêmes universités. Du point de vue de l'étudiant, peut-il y avoir une compétition dans le choix pour venir à Sciences Po dans tel ou tel cadre ? Du point de vue de Sciences Po, quelle est la stratégie de balancement ? Existe-t-il une préférence ? Comment cela se présente entre les deux approches ?

Francis VERILLAUD

Le premier sujet concerne la répartition de ces étudiants internationaux entre ceux en échange et ceux qui sont ici pour faire la totalité de leurs études, soit en Collège, soit en Master, soit les deux, soit en PhD. Pour faire simple, nous avons à peu près 6 000 étudiants étrangers à Sciences Po : près de 4 000 sont présents de façon régulière et 2000 sont en échange. Ensuite, s'agissant des abandons, entre le moment où l'étudiant a candidaté auprès de son université pour venir à Sciences Po – c'est l'université qui présente le candidat et non le candidat qui se présente seul – et le moment où l'étudiant vient à Sciences Po, il se passe plusieurs mois. La liste des candidats remise par les universités nous arrive en avril et les étudiants arrivent au milieu du mois d'août. Les abandons mentionnés dans le dossier interviennent pendant cette période. Il ne s'agit pas d'abandons en cours de scolarité et il y en a très peu. Ce sont les abandons de personnes qui ont d'autres opportunités. Il n'est pas inintéressant de regarder les nationalités le plus touchées par ces abandons et voir s'il y a un effet attentat par rapport aux trois années précédentes. De façon plus générale, l'Asie a été plus frappée que d'autres zones : elle est plus sensible que d'autres sur la question attentat, les Japonais tout particulièrement, mais c'est vrai aussi pour les Américains. Ensuite, s'agissant des attentes des étudiants, je crois qu'il faut faire remarquer que certains vont en échange en master. Ils sont beaucoup moins nombreux et, notamment pour ceux qui vont à PSIA, sont mélangés avec beaucoup d'autres étudiants internationaux. Ils se confondent dans une masse d'étudiants internationaux et tout est en anglais. Nous ne voyons pas surgir de sujets particuliers. Au Collège, ils sont plus jeunes et pour l'essentiel à Paris. Ils représentent une masse d'étudiants qui est au moins identique à la masse d'étudiants de la deuxième année du Collège. Je rappelle les règles de sélection. Les étudiants étrangers qui viennent en échange doivent avoir au moins accompli deux années universitaires dans leur université d'origine. Ils sont choisis par leur université et cela peut être sélectif puisque le nombre de places est limité selon les accords d'échange. Si nous voyons qu'il y a peu d'étudiants qui viennent d'un pays, nous pouvons réguler le nombre dans l'accord d'échange. Les universités font un choix avant de nous envoyer les étudiants. Il y a un contrôle sur la langue. Dans les universités francophones, on estime que les étudiants parlent français et qu'ils maîtrisent parfaitement une des langues pour venir à Sciences Po. Dans les universités anglophones, il n'y a pas de sujet particulier. Par contre, pour toutes les autres universités, nous demandons un test de français ou d'anglais pour nous assurer que les étudiants maîtrisent au moins une des deux langues. Il est possible qu'un certain nombre d'étudiants passent au travers du filet.

Vincent MARTIGNY

Ce sont des tests internationaux reconnus ?

Francis VERILLAUD

Si c'est de l'anglais, c'est généralement le TOEFL ou l'IELTS. Pour le français, c'est le DELF et DALF. Ce sont des éléments tangibles et contrôlés.

Cornelia WOLL

Sur la question pédagogique, je pense que c'est relativement simple. Si vous avez un étudiant qui ne parle pas la langue du cours, vous ne pouvez pas l'évaluer. Il faut le signaler au secteur pédagogique. Cela permet de donner l'information à l'université partenaire pour qu'elle revoie la façon dont elle fait la sélection.

Samuel KHALIFA

S'agissant des comptes à rendre aux correspondants des universités partenaires, ces derniers se préoccupent très tôt de la question en demandant des syllabus et dans quelle mesure les étudiants peuvent progresser par palier, c'est-à-dire aller de 1.1 à 1.2, etc. Ils sont quand même assez vigilants. Quand une langue est sollicitée pour l'apprentissage de l'étudiant, ils s'en préoccupent et les exigences sont très sévères.

Francis VERILLAUD

Tout à fait. Je crois qu'il y a des exceptions chaque année, ça me paraît clair. Il faut y travailler le plus possible. Nos universités partenaires ont le même souci que nous, à savoir valider ce qui a été fait à Sciences Po, ce qui exige un certain nombre d'éléments. Ensuite, elles peuvent ne pas valider puisque, comme je l'ai dit, certains étudiants décident de ne pas prendre les 30 crédits dans un but de réussite pédagogique. S'agissant des perspectives de développement évoquées par Vincent MARTIGNY, même chose, vous avez la liste. À part à la marge, et cela va dans le sens du développement, il n'y a pas d'intention de développer de nouveaux partenariats. Vous avez pris le cas indien qui n'est pas inintéressant : nous avons un peu plus d'étudiants indiens en échange, mais c'est compliqué de gérer la situation, y compris pour des questions de langue ou financières, avec les universités indiennes pour assurer un échange. Il faut que les échanges soient de qualité et ce n'est pas simple quand nous ne sommes pas face à des universités de même type. Par ailleurs, le Welcome Programme existe depuis vingt ans et a toujours été offert sur la base du volontariat. Ce que nous essayons de faire aujourd'hui, c'est le maximum de promotion possible auprès de nos partenaires pour dire que leurs étudiants ont intérêt à suivre ce programme, mais il n'est pas obligatoire. Ce qui est obligatoire, c'est la journée d'orientation, contrairement au Welcome Programme qui dure une semaine complète. Reste à considérer si nous le rendons obligatoire ou non. Aujourd'hui, nous ne le faisons pas et nos partenaires ne le font pas davantage. C'est une offre complémentaire.

Frédéric MION

Un mot pour compléter la réponse à la question de Mme MÉAUX au sujet des différentes catégories d'étudiants étrangers que nous avons à Sciences Po. Comme l'a dit Francis VERILLAUD, sur un total de 6 000 étudiants internationaux, 2 000 sont des étudiants en échange et 4 000 sont des étudiants inscrits en cycles diplômants de Sciences Po. Les 2 000 étudiants en échange nous viennent de quelque 400 universités partenaires de par le monde alors que les doubles diplômes se concentrent sur une trentaine d'universités. Mais les 4 000 étudiants en cycles diplômants ne sont pas tous en double diplôme : seule une fraction d'entre eux suit ces doubles formations, les autres sont des étudiants internationaux qui ont intégré Sciences Po pour des diplômes simples au niveau Bachelor, Master ou PhD, généralement en empruntant la procédure internationale d'admission.

Florence MÉAUX

Dans votre stratégie d'approche pour convaincre les gens, comment positionnez-vous les avantages de Sciences Po ? Un étudiant étranger peut venir à Sciences Po pour faire un simple diplôme, un double diplôme ou faire un échange avec Sciences Po depuis une autre université. Quel est votre discours, à chaque fois, pour attirer les gens ? C'est peut-être trop compliqué ou trop long. Cela me passionnerait d'entendre la manière dont vous approchez vos cibles.

Frédéric MION

C'est une question fondamentale que celle de la promotion internationale de notre offre. Nous ne pouvons pas en parler aujourd'hui, mais je pense qu'elle pourrait faire l'objet d'une présentation ultérieure.

Nicolas METZGER

Je vous remercie, Mme MÉAUX, pour cette question d'ouverture. Merci également, Monsieur le Directeur et M. VERILLAUD, pour votre présentation très claire de la stratégie internationale de Sciences Po. Je rebondis une fois encore sur la remarque de M. MARTIGNY : nous pourrions peut-être communiquer auprès des enseignants vacataires, qui sont peut-être moins informés, sur l'importance de signaler un étudiant qui ne parlerait ni français, ni anglais. C'est une situation plus répandue qu'on ne l'imagine !

Marie RASSAT

Je peux vous rassurer : c'est fait. Les enseignants les signalent au fur et à mesure et nous recevons régulièrement des mails sur ce sujet. Il n'y a pas encore de solution.

III. PRÉSENTATION DU BILAN DES ADMISSIONS

*a) Exposé***Cornelia WOLL**

Vous avez l'habitude de recevoir le bilan des admissions 2016, c'est un document qui est toujours sous la même forme. Il présente les chiffres des campagnes d'admission qui ont été effectuées l'année dernière. Vous avez les informations sur tous ceux qui sont admis, mais pas sur ceux qui sont finalement au sein de nos murs. Or, la question qui nous intéresse pour le fonctionnement de Sciences Po, c'est celle des présents. Actuellement, nous sommes dans une phase de stabilité et nous essayons d'avoir une cible de présents pour le Collège universitaire autour de 1 500 étudiants et au niveau master entre 900 et 1 000 étudiants qui inclut les étudiants qui remontent du Collège universitaire et ceux qui arrivent dans le cadre des échanges. Pour le Collège universitaire, il y a plus de 10 000 candidatures, pour un total d'admis de 1 872. Sur ces admis il y a environ 1 550 présents affectés sur l'ensemble des campus. Pour rappel, une admission à Sciences Po se fait au niveau central : un étudiant ne postule pas à un campus, mais à Sciences Po. L'affectation se fait ensuite selon les choix exprimés par les candidats. Il est donc inutile d'avoir une stratégie vers tel ou tel campus puisqu'il faut d'abord être admis à Sciences Po. Le pourcentage des personnes qui obtiennent leur premier choix est de 80 % pour les Bac 0.

Anne LESEGRETAIN

Environ 19 % sont affectés sur leur deuxième choix et entre 1 et 2 % sont affectés sur leur troisième choix. Ce chiffre doit prendre en considération le fait qu'un candidat qui postule pour un double diplôme doit nécessairement exprimer ce vœu en premier choix, en tenant compte de la sélectivité que vous connaissez pour nos programmes de double diplôme.

Cornelia WOLL

Pour les procédures au niveau Master, nous avons 6 293 candidatures, 1 872 admis cette année et 967 présents. Le taux de présence est moins important qu'au Collège universitaire. Cela varie ensuite selon les procédures : la procédure française par examen compte 449 admis et 333 présents et la procédure internationale compte 1 138 admis pour 480 présents. Il est très clair que, sur le marché international, nous sommes en concurrence avec d'autres universités : certains étudiants sont admis dans plusieurs programmes et font un choix. Ensuite, il y a les informations par école. Je laisse Anne compléter quelques éléments avant de vous laisser la parole pour les questions.

Anne LESEGRETAIN

Vous savez qu'il y a matière à vous fournir un bilan des admissions par campus et par formation. Je le dis fréquemment : la direction des admissions est à votre disposition si vous avez des questions ciblées sur des programmes en particulier. Chaque sujet est un sujet en soi. Comme pour les doubles diplômes internationaux, le recrutement obéit à deux règles principales. La première n'est jamais répétée, mais c'est celle de l'excellence, quelle que soit la voie d'admission. La deuxième est évidemment la

diversité : c'est pour cela que les diverses voies d'admission nous permettent d'aller recruter dans des viviers de population extrêmement différents, qu'il s'agisse de terrains sociaux ou géographiques. Ce sont des deux règles qui se traduisent dans les chiffres qui vous sont présentés. Ce document s'inscrit dans la continuité d'un très vieux document que nous avons maintenu jusqu'à présent pour garder une continuité dans le regard que nous portons sur chaque année. Je vous préviens que nous prévoyons de faire bouger quelques lignes, notamment pour élargir notre regard. Depuis quelques années, nous avons pris l'habitude de faire un focus sur certains éléments, en particulier la population Bac 0. C'est très intéressant, mais je pense qu'à l'avenir, nous essayerons d'ouvrir le champ d'observation. Sur la population du Collège, vous voyez qu'il y a encore une évolution qui tend de plus en plus à l'affectation de nos admis sur les campus en région. C'est le reflet de la politique de Sciences Po, notamment la stratégie de montée en puissance de Reims. Il est intéressant d'observer l'évolution entre 2011 et 2016 : toutes procédures confondues, les proportions sont inversées puisqu'en 2011, 39 % des admis du Collège universitaire étaient affectés dans les campus en région alors qu'aujourd'hui, 35 % des admis sont affectés à Paris.

Si l'on porte notre regard sur le détail de la population de candidats et admis au Collège universitaire et la population Bac 0 en particulier, vous voyez que les chiffres traduisent toujours la diversité souhaitée dans les séries du Bac que nous recrutons. Chaque année, nous sommes rassurés de voir l'importance des séries S et L : les candidats s'interrogent sur la série dans laquelle postuler et il est évident qu'ils doivent choisir la série dans laquelle ils pourront être le plus talentueux.. Vous voyez qu'il y a toujours beaucoup plus de candidats issus de la série ES, c'est un fait, mais la proportion entre les candidats ES et les admis ne bouge pratiquement pas. Nous nous attachons à recruter les meilleurs éléments de chaque série. Je le répète : le choix des épreuves de l'examen est totalement indifférencié, tout comme pour les langues. C'est un choix libre du candidat en fonction du domaine où il pense exprimer au mieux ses compétences. C'est aussi pour cela que nous avons beaucoup de littéraires « contrariés » par notre système d'enseignement et issus de la série S qui portent leur choix d'épreuve sur l'option littérature et philosophie. Un éclairage sur ce qui est peut-être une des faiblesses de notre recrutement. Nous plaçons tous non coupables sur un élément de non-diversité ou de plus faible diversité, le genre : 63 % des admis au Collège universitaire sont des admises et 37 % sont des hommes. C'est certainement le pourcentage le plus déséquilibré. Aujourd'hui, nous faisons ce constat et à ce stade, nous n'avons pas pris la décision d'agir pour contrarier ce phénomène qui, je crois, est seulement le reflet de ce qui se passe dans l'enseignement secondaire et au niveau des jeunes bacheliers. Nous ne dérogeons pas à cette règle. Un autre élément pour faire tomber un préjugé qui pourrait encore tenir : nous ne recrutons pas uniquement des bacheliers issus de la région parisienne, bien au contraire. Parmi les candidats de la procédure par examen, 38 % des admis sont issus de la région parisienne. Nous entendons encore beaucoup de caricatures sur nos recrutements : il est important de rappeler que nous ne recrutons pas uniquement dans le vivier des lycées parisiens et que le vivier des établissements est réparti sur l'ensemble du territoire.

Au niveau Master, sans rentrer dans le détail de chaque école, nous pouvons nous réjouir de l'attractivité de nos programmes et souligner l'importance des *yields*, les fameux taux de présence. Si vous observez uniquement les chiffres des admissions, cela peut sembler déroutant : il faut se rappeler que nous nous inscrivons dans un marché concurrentiel et que seuls 42 % des gens que nous admettons ont été présents à la rentrée. C'est ce chiffre qu'il faut avoir en tête pour avoir une bonne grille de lecture du bilan des admissions, sinon cela peut prêter à une forme de confusion sur la stratégie de recrutement de Sciences Po. Enfin, nous observons avec les écoles et les doubles diplômes internationaux qu'il y a un repositionnement des viviers que nous estimions naturels les années passées. Si nous avions eu cette conversation il y a 5 ou 10 ans, tout le monde aurait pensé que l'école d'affaires publiques rassemblait surtout des étudiants français et PSIA des étudiants internationaux. C'est toujours le cas si l'on regarde les grandes masses, mais cela est en train d'évoluer, tout comme le repositionnement des écoles. Les doubles diplômes permettent de faire bouger les lignes. Il sera intéressant de suivre ces évolutions dans les années à venir pour voir si cela va dans le sens souhaité.

b) Questions et observations

François HEILBRONN

Je vous remercie pour ce bilan. Je reviens sur la question du genre. C'est un sujet que j'ai déjà abordé plusieurs fois dans ce Conseil. J'avais soulevé ce point lors de l'introduction de la réforme de l'examen d'admission en première année. À l'époque, j'avais justement alerté sur le danger, avec l'introduction du dossier scolaire, de favoriser les jeunes filles qui, comme nous le savons, sont meilleures élèves au lycée. À l'époque, je dois vous rappeler qu'il y a avait toujours une majorité de filles qui entrait à Sciences Po, mais cette majorité était de l'ordre de 52 %. Ce que l'on voit depuis 7 ou 8 ans, après cette réforme, c'est que chaque année, le nombre de filles admises est beaucoup plus important. Nous savons que 70 % des mentions très bien au Bac sont des jeunes filles. Je m'étais opposé à cette réforme, car je considérais que l'examen en lui-même était juste puisque nous jugions à un instant T le niveau d'un élève sur sa réussite à un examen écrit. En introduisant l'analyse du dossier scolaire, on introduit un biais très favorable pour des jeunes filles qui sont effectivement plus mûres et plus scolaires que leurs camarades masculins. Nous le voyons d'ailleurs très bien dans nos statistiques : 60 % des candidats sont des femmes en 2015 et 62 % sont admissibles ; en 2016, c'est encore plus marqué puisque 61 % des candidats sont des femmes et 65 % sont admissibles. Par contre, une fois que l'oral est passé, cela se rééquilibre un peu du côté des garçons. Je pense que ce n'est pas un phénomène par hasard : nous avons introduit un biais qui accentue ces effets et nous allons finir par arriver à 70 %. Je pense qu'il faut que nous ayons une vraie réflexion sur la nature de l'examen et sur l'importance que nous accordons au livret scolaire. Si vous avez une mauvaise note dans le livret scolaire, vous n'avez aucune chance d'entrer à Sciences Po. Nous avons introduit un biais et nous en payons les conséquences.

Olivier ROZENBERG

Pour revenir sur ce débat de genre, il me semble qu'à Sciences Po, nous avons les moyens pour y réfléchir, nous avons une expertise avec nos chercheurs. Nous pourrions peut-être solliciter les groupes de chercheurs spécialisés sur la question. Simplement, pour ne pas donner l'idée que tout va bien pour les femmes à Sciences Po, quand nous regardons les formations, nous trouvons une concentration des hommes avec les plus hautes rémunérations. Il y a des déséquilibres qui existent au-delà de la répartition quantitative.

Florent BONAVENTURE

Le fait d'internationaliser davantage le recrutement nous amène aussi davantage de jeunes filles parce que, dans beaucoup de continents, elles se destinent plus aux sciences sociales et humaines que les garçons. Je pense notamment à l'Asie, à l'Amérique latine et à l'Afrique. Cela renforce encore cet effet de surreprésentation des jeunes filles par rapport aux jeunes hommes.

Marc LAZAR

Merci pour toutes ces données qui sont extraordinairement riches. J'ai beaucoup de questions à vous poser. Je faisais un calcul sur l'admission après le bac. Nous savons qu'il y a des profils très différenciés de lycéens. Il y a quand même une évolution qui va de 13,7 % pour les littéraires dont les candidatures sont admises à 15,4 % pour les scientifiques. Il y a un petit écart à peu près identique sur les deux années que vous avez données. Une autre chose que je voulais vous signaler, c'est le très faible pourcentage d'origine géographique des candidats hors France, c'est-à-dire des candidats internationaux. Au niveau de la première année, nous n'avons actuellement que 2,20 % avec la procédure par examen. Comment expliquez-vous cela ? Autre différence sur le tableau en page 4 : j'en connais un peu les raisons, mais j'aimerais qu'elles soient explicitées au Conseil. Le taux de sélection est de 19 % pour la procédure française par examen et de 41 % par la procédure internationale : il y a là un différentiel qui mérite d'être explicité. Troisième réflexion sur les écoles où l'on voit des différences très importantes sur la politique d'internationalisation. Il y a des exemples, pour n'en citer que deux : l'école de journalisme et l'école doctorale ont manifestement un gros problème d'internationalisation.

Romarc LAZERGES

Deux courtes remarques. La première parce que vous avez évoqué la différence entre Paris et le reste de la France : nous ne pouvons pas dire que Sciences Po est uniquement une école parisienne et nous sommes nombreux autour de cette table à pouvoir le démontrer. Il n'empêche que la surreprésentation de Paris reste assez forte. Cela m'intéresserait de savoir s'il y a une évolution de ce chiffre sur les 10 ou 15 dernières années, à savoir s'il diminue ou s'il est constant. Il ne faut pas se cacher que Sciences Po est moins connue en province qu'à Paris : il y a des différentiels de revenus entre les familles de province et les familles parisiennes. Et il y a d'autres raisons qui font que ce chiffre n'est pas surprenant. Mais il est important que Sciences Po se fixe comme objectif que la surreprésentation parisienne, sur le long terme, diminue. Deuxième remarque qui poursuit celle de Marc LAZAR, sur les différentiels de taux de sélectivité entre la procédure française et la procédure internationale. Je ne pense que ce taux ait à être le même, mais cela m'intéresserait de savoir si la sélectivité a tendance à devenir plus forte, ce qui voudrait dire qu'il y a plus de candidats de l'étranger et qui renvoie à la question de l'attractivité de Sciences Po, à savoir si elle s'accroît ou pas. Dans le premier cycle, je vois que le chiffre est de 34 %, soit 2 à 3 fois plus que la procédure française, et dans le deuxième cycle, il est de 40 %.

Richard BALME

Même remarque sur la différence entre les taux de sélectivité par procédure. Ils n'ont pas à être nécessairement alignés les uns sur les autres, mais il y a quand même des écarts importants, dans un registre de 1 à 2. Sommes-nous bien sûrs d'attirer les meilleurs étudiants par ces différentes procédures ? Avons-nous des indicateurs de suivi par rapport à cela ? Ma deuxième remarque porte un peu sur les écoles. Dans les données qui nous sont fournies, il est difficile d'établir un taux de sélectivité globale, mais dans chacune des procédures, nous voyons que le taux de sélection par école est quand même assez différent. Cela pose des questions. Il est légitime de recruter des étudiants dans les programmes que nous venons d'ouvrir ou de consolider, mais nous avons des écarts qui sont assez importants. Avons-nous une réflexion stratégique par rapport à cela ?

Nicolas METZGER

Nous recueillons beaucoup de données précieuses, à la fois sur l'employabilité des étudiants lorsqu'ils quittent Sciences Po, mais aussi sur leur situation avant qu'ils n'y entrent et sur leur parcours au sein de l'école. Pouvons-nous envisager de lier les trois avec un peu de *machine learning* afin de créer un outil d'aide à la décision pour l'examen des dossiers ? L'analyse des trajectoires individuelles par une intelligence artificielle permettrait d'avoir un regard un peu plus affûté sur les dossiers au moment du recrutement, ce qui n'enlève rien à l'importance de leur examen approfondi par des personnes physiques. Je pense qu'un bon *data scientist* ferait des miracles sur ce point !

Cornelia WOLL

Nous voulons bien rencontrer votre *data scientist*, mais pour l'instant nous rêvons d'avoir une connexion entre différentes bases de données parce que le traitement des données des admissions, le traitement des données de la scolarité et le traitement des données d'insertion professionnelle ne se connectent pas. Une fois que nous aurons cette base de données, nous pourrions entrer en contact avec des personnes capables de l'analyser et de fournir des outils d'analyse ou d'admission. Je veux tout de même ralentir un peu l'enthousiasme : ce n'est pas pour demain. Sur la question des jeunes femmes, nous sommes très conscients du biais introduit par le dossier scolaire puisque elles sont meilleures au lycée. À la sortie, cela se tasse déjà un peu. Plus on monte dans les diplômes et moins les filles sont représentées. Ensuite, au début des carrières, il y a une vraie chute. C'est un phénomène qui est vrai pour l'ensemble de la société. Il se reflète aussi dans nos procédures d'admission. Maintenant, est-ce que nous voulons corriger cela au sein de notre établissement, en disant que nous ne cherchons pas uniquement le niveau scolaire, mais également la créativité ou le sens de l'entrepreneuriat ? La réponse est oui, la réflexion est en cours. Elle doit naviguer entre tous les biais introduits par les différents outils d'admission. Par ailleurs, nous ne voulons pas non plus nous priver des jeunes femmes avec des bons dossiers scolaires parce que c'est une chance d'avoir leurs candidatures et d'avoir des femmes qui entrent à Sciences Po. Donc, la quadrature du cercle est compliquée. Vous savez qu'il y a le programme de recherche PRESAGE qui s'intéresse à des questions de genre et

auquel nous avons fourni les données sur les admissions. Il a des données sur la performance scolaire des étudiants et des étudiantes au sein de Sciences Po. Nous allons essayer d'utiliser tous les outils scientifiques et administratifs pour donner une réponse à cette problématique.

Anne LESEGRETAIN

Sachant qu'au biais de l'évaluation des dossiers s'oppose le biais de l'entretien avec un taux de réussite bien moindre des filles, ce qui pose une question. Il est complexe de s'interroger sur les biais qui se présentent aux différentes étapes.

François HEILBRONN

Et qui s'accroissent chaque année.

Cornelia WOLL

Une remarque sur les taux de sélectivité qui ne sont pas identiques selon les voies d'admission. Il est vrai que c'est le cas et nous en sommes conscients. Cela s'explique par notre volonté d'avoir des voies différentes. Si nous voulions un seul taux de sélectivité, nous n'aurions qu'une voie d'admission à Sciences Po. Le choix d'avoir créé des possibilités de recrutements différenciées vient avec la conviction que nous ne pouvons pas recruter de la même manière selon les populations. La politique d'égalité des chances chez nous prend la forme des CEP a forcément une population et un vivier que nous évaluons différemment. La comparaison entre le français et l'international montre aussi qu'il y a aussi un taux d'autosélection au niveau international beaucoup plus important qu'au sein de la procédure française. Et il y a des candidats de meilleur niveau dans la procédure internationale puisque pour avoir tous ces renseignements et être dans l'ensemble des démarches, il y a une sélection qui a été faite et qui est différente de ce que l'on peut trouver en France. Cela reste quelque chose que nous observons de près et qui pose un certain nombre de questions. Il est très juste de remarquer que cela pose des questions entre les écoles. Ce n'est pas la même chose de postuler à PSIA via la procédure internationale pour le master Sécurité internationale que de postuler par la même procédure pour entrer à l'école de journalisme. Cela s'explique par la concurrence de l'offre sur le marché. Nous savons que les marchés de recrutement sont organisés par les univers qui sont regroupés au sein de nos écoles. Cela motive justement cette organisation. Il faudrait que nous nous assurions que le standard de l'ensemble de nos écoles est au niveau exigé et c'est ce que nous sommes en train de faire.

Anne LESEGRETAIN

J'apporte un complément. Pour ce qui vous est commenté au niveau du master, il s'agit uniquement des chiffres relatifs aux nouveaux entrants qui viennent s'ajouter aux élèves qui sont issus du Collège universitaire. C'est un élément qu'il faudrait faire apparaître, même si cela ne modifie rien ce que vous avez constaté.

Richard BALME

D'expérience, je constate des niveaux d'écart importants entre, pour prendre deux extrêmes, des étudiants français qui sont passés par la procédure française et entrés en Collège avec une mention très bien et des étudiants internationaux qui accèdent directement en master avec des taux de sélectivité dans certaines écoles qui sont parfois bas. Au total, nous avons dans la classe des élèves avec une grande hétérogénéité de niveau et de capacité dans différents domaines, notamment linguistiques. On peut le vouloir pour des raisons de diversité, d'attractivité et d'internationalisation. Il est en effet très important que nous intégrions des étudiants de pays moins avancés et émergents. Je suis très sensible à cette dimension. Mais en termes d'équité entre les étudiants et de capacité de travail pédagogique, cela pose des tensions importantes.

Cornelia WOLL

C'est très juste et je sais que tu connais très bien cette problématique. Mais si Sciences Po veut avoir des échanges avec le continent africain, nous aurons à faire des arbitrages entre le niveau que le candidat africain aura une fois intégré et le niveau d'un bachelier français. C'est juste, c'est le cœur de la problématique des admissions avec la diversité que nous souhaitons, qui implique parfois, un certain

nombre d'arbitrages sur la qualité. Notre objectif est que la qualité soit la meilleure possible, mais aussi que la diversité soit la plus diverse possible.

Anne LESEGRETAIN

C'est peut-être tout l'enjeu d'arriver à connecter les paris qui sont réalisés au moment des admissions avec le suivi qui est fait en scolarité. C'est un des buts que nous avons. Par ailleurs, un élément supplémentaire qui peut expliquer la différence des taux de sélectivité entre la PA et la PI, c'est que dans la PI, nous affichons des prérequis pour les candidats internationaux. Un Américain ou un Indien sait que pour entrer à Sciences Po, il a déjà la nécessité d'avoir un GPA d'un certain niveau, en fonction de sa zone d'origine. Pour un Français, à ce stade, Sciences Po a fait le choix de ne pas afficher aussi clairement des prérequis. Peut-être que nous y viendrons, mais il y a sans doute aujourd'hui un champ des candidatures qui est plus large et qui explique la sélection. C'est évidemment un élément parmi d'autres.

Florent BONAVENTURE

En outre, en termes de procédure internationale, la DAIE fait de la promotion dans les meilleurs lycées des pays. Par exemple, elle contacte une centaine de lycées en Chine sur 100 000 lycées, ce qui veut dire que les étudiants connaissent Sciences Po et connaissent les prérequis. Donc, ils ne postulent que s'ils pensent qu'ils seront admis. D'autant que les étudiants se parlent d'une année à l'autre et savent très bien les critères d'admission. C'est ce qui explique aussi des chiffres plus importants en procédure internationale qu'en procédure d'admission où le facteur de l'examen d'entrée a un effet de lissage. Quelqu'un qui a 12 de moyenne en France se dira qu'il pourra être admis par l'examen d'entrée. Quelqu'un qui a 12 de moyenne dans un lycée international sait qu'il n'a pas intérêt à postuler parce qu'il sait que son dossier ne sera pas reçu.

François HEILBRONN

Avec 12 de moyenne, un élève n'a aucune chance d'entrer à Sciences Po.

Anne LESEGRETAIN

La proportion de Mention très bien se situe généralement à plus de 80 % de candidats n pour la population des bacheliers français.

Florent BONAVENTURE

Mais dans ceux qui postulent, il y a un grand nombre qui a moins de 16 de moyenne générale.

François HEILBRONN

Et ils n'ont aucune chance.

Florent BONAVENTURE

Oui, mais ils postulent quand même, ce qui produit des statistiques.

François HEILBRONN

Il y a 80 % de mentions très bien.

Anne LESEGRETAIN

Oui, chez les admis, car nous n'avons pas les résultats des candidats que nous n'avons pas retenus. Ce serait cruel de leur demander!. En revanche, pour répondre à l'interrogation de Monsieur Lazar sur le très faible pourcentage d'origine géographique des candidats hors France, c'est que vous avez observé les candidats de la procédure bac 0 qui réunit par nature des candidats "franco-française" sauf pour quelques uns très aventureux, voire aventuriers, qui ne sont pas dans le système français, mais qui sont francophiles ou francophones et souhaitent se porter candidats par la procédure française. Ils sont souvent motivés par le campus de Paris, et issus des systèmes secondaires suisses ou belges et pensent être en capacité de répondre aux exigences des épreuves écrites qui collent aux programmes de l'enseignement supérieur français.

Marc LAZAR

J'imagine qu'il y a beaucoup de candidats de ce type-là qui sont dans les lycées français à l'étranger.

Anne LESEGRETAIN

Oui, mais ceux-là ont accès à la procédure internationale parce que certains sont très loin. Au moment des examens en février, ils sont au milieu de leur année scolaire. Ceux qui sont à Hong Kong ou ailleurs n'ont pas la possibilité d'être présents aux examens. Il est plus simple pour eux de déposer un dossier par la PI.

Josselin MARC

S'agissant de la féminisation, pour nous, ce n'est pas un problème au regard des problèmes que les jeunes femmes rencontrent dans la société. Une deuxième remarque sur le niveau des étudiants internationaux : l'intérêt d'aller à l'université, c'est de faire progresser les étudiants. Peut-être qu'un à un moment donné, les étudiants peuvent sembler avoir quelques difficultés supplémentaires, mais l'objectif de Sciences Po, c'est de les amener à progresser puisqu'elle sélectionne de très bons candidats pour en faire de très bons étudiants. C'est cette capacité de progression qu'il faut plutôt observer. Ma dernière remarque : pouvez-vous nous expliquer les variations du côté de l'école doctorale pour les étudiants admis ?

Cornelia WOLL

Je pense qu'il faut vraiment garder en tête que ce sont des très petits chiffres qui s'ajoutent à des admissions qui viennent des masters de recherche. Il y a des procédures d'admission au niveau thèse qui sont différentes selon les disciplines. Cela donne un ensemble un peu complexe qui ne nous permet pas de tirer de grands principes sur les chiffres.

Anne LESEGRETAIN

C'est une photographie qui nous est fournie par l'école doctorale à un instant T. Cette école a des procédures d'admission qui sont plus longues que les autres. Il faut bien que nous arrêtions les chiffres dans le temps. Donc, nous prenons cette photographie, mais il serait intéressant de demander à l'école doctorale de vous présenter un état des lieux.

Josselin MARC

C'est plutôt au sein du même département : comment expliquer les variations d'une année à l'autre ?

Anne LESEGRETAIN

Nous demanderons à l'école doctorale d'en faire un sujet en soi, avec les évolutions par discipline et dans le temps.

IV. POINT D'INFORMATION SUR LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS REFUGES

a) Exposé

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci de m'accorder quelques minutes pour présenter le programme Welcome Refugees et qui est la marque de l'accueil des étudiants réfugiés à Sciences Po. C'est un programme mis en place en mars 2016 et qui concerne à ce jour deux promotions différentes. La première promotion a été accueillie le 8 mars 2016, mais contrairement aux admissions, il n'y a pas beaucoup de femmes dans ce programme puisqu'il n'y avait que 3 filles sur les 16 étudiants de la première promotion. Ces étudiants viennent de 5 pays différents et ont un point commun, c'est être réfugiés statutaires ou demandeurs d'asile et d'habiter en France en Ile-de-France. Ces étudiants ont été accueillis grâce à une initiative portée par des étudiants, et notamment des étudiants qui appartiennent à l'association qui s'appelait Insertion du cœur et qui s'appelle maintenant Wintegreat, qui est une manière de dire

« Winner et integrate ». Ce n'est pas très beau, mais les étudiants ont préféré ce nom à Insertion du cœur que je trouvais plus sympathique. L'association est composée d'étudiants de l'ESCP, de l'Institut catholique de Paris, de l'ESSEC et de Sciences Po. Elle a pour vocation de recruter les étudiants qui sont intéressés par des parcours dans l'enseignement supérieur grâce aux différents liens qu'ils ont avec les associations, notamment avec France terre d'asile. Ensuite, elle les accompagne dans les différents établissements et fait en sorte qu'ils soient suivis l'année durant, au travers de différents accompagnements et opérations, notamment un coach pour la partie professionnelle et des buddies – en anglais, « des potes » – qui sont des étudiants qui accompagnent les étudiants réfugiés au quotidien. La première promotion a eu un parcours assez court. Elle est arrivée le 8 mars et a suivi des cours de français langue étrangère, à raison de 6 heures par semaine, mais également des cours d'anglais. Pour une grande majorité, ces étudiants étaient syriens anglophones. La maîtrise de l'anglais nous a semblé importante dans la projection de leur parcours universitaire. Outre les cours de langue, la promotion a suivi toutes sortes d'activités présentes dans les établissements, tant sportives que culturelles, et a bénéficié de toutes les ressources documentaires en ligne et en présentiel. Cette première promotion a pu participer aux deux sessions de la Summer School de Sciences Po, ce qui leur a permis de suivre 70 heures par mois de français langue étrangère pendant les mois de juin et de juillet 2016. Ce programme a été très court, mais très dense. Parmi ces étudiants, 7 sont restés en formation en échange. C'est un statut que nous avons créé pour eux et qui leur permet de suivre des cours, non plus seulement de langue, mais également des cours disciplinaires au Collège universitaire pour 4 d'entre eux et en master pour les 3 autres, notamment à l'école des affaires internationales.

La deuxième promotion est arrivée le 20 septembre, toujours grâce au soutien de l'association Wintegreat qui a créé une application sur mobile « greatbab » qui a été diffusée à tous les toutes les personnes qui avaient fait part à l'association ou à Sciences Po via une adresse générique créée par le public de réfugiés intéressés par le programme. Une sélection a été menée via cette application. C'est un formulaire qui a permis d'avoir des informations très précises sur leur profil. Cette association a fait une répartition entre les 4 établissements partenaires fin août début septembre et les étudiants sont arrivés à Sciences Po le 20 septembre 2016. La promotion actuelle est donc composée de 19 étudiants venus de 5 pays différents, et seulement 4 femmes. Elle suit toujours des cours de FLE qui ont été multipliés par deux, soit 12 heures hebdomadaires. Les étudiants suivent également des cours d'anglais et sont accompagnés de manière très intense par l'association, via différentes communautés, que ce soit à l'intérieur de Sciences Po avec des coaches qui sont souvent des alumni de Sciences Po et des professeurs qui se sont portés volontaires pour accompagner leur intégration à travers du programme de cours Living in France qui traite de sujets pratiques d'intégration. Il a été conçu de manière interactive pour permettre aux étudiants de projeter leur étonnement sur des sujets de la société française : ce ne sont pas des cours très analytiques et très académiques, mais plutôt une manière de les accompagner dans leur découverte de la société française. Ensuite, au niveau de l'insertion professionnelle, ils ont l'occasion de suivre des ateliers qui sont très porteurs pour la suite de leur séjour en France. Comme la première promotion, ils sont tous demandeurs d'asile ou réfugiés statutaires. Au vu des différentes informations que j'ai reçues, tôt ce matin encore, de la part de Wintegreat, l'assiduité est très forte dans les cours, ce qui est une bonne chose. L'an dernier, nous avions des profils qui étaient souvent très préoccupés par d'autres soucis, comme leur statut, et l'assiduité n'était pas très forte. Cette année, ce projet qui est devenu un projet collectif est beaucoup mieux encadré et l'absentéisme est beaucoup moins fort que l'an passé.

Ces étudiants n'ont pas forcément pour vocation de rester à Sciences Po. L'idée est de les accompagner dans un parcours universitaire ou professionnel. C'est un projet qui se fait en marchant : vous imaginez bien qu'il y a beaucoup de contraintes. Ces étudiants sont parfaitement intégrés dans notre communauté et travaillent beaucoup avec nos étudiants, notamment pour l'amélioration de leur maîtrise du français. C'est assez surprenant et gratifiant de voir, notamment pour ceux de la précédente promotion, qu'ils arrivent à parler français et qu'ils sont presque des personnes différentes. Pour terminer, je vous informe que nous avons conclu une convention en mai dernier avec l'ONG Kiron qui est une université en ligne située en Allemagne. Elle a été créée par de jeunes étudiants qui souhaitent donner aux étudiants réfugiés dans le monde un accès à des formations en ligne. C'est un élément important dans le dispositif d'accueil des étudiants réfugiés. Enfin, 6 réfugiés ont été admis dans nos programmes diplômants l'an dernier, 4 en master et 2 en propédeutique, à savoir une étudiante russe, pharmacienne de métier, et un étudiant syrien qui sont respectivement à l'école

d'affaires publiques et à l'école doctorale. Ils doivent s'acculturer à nos méthodes de travail au cours de l'année avant de pouvoir être admis à Sciences Po. Cette action est multipartenariale puisque toutes les communautés sont associées à ce projet. Elle est intégrée et vise à accompagner les étudiants, soit dans un parcours professionnel, soit dans un parcours universitaire.

b) Questions et observations

Nicolas METZGER

Merci pour cette présentation qui fait écho au point précédent puisque Sciences Po n'a pas seulement une stratégie internationale sur le marché de l'enseignement supérieur, mais également une responsabilité internationale qui mérite d'être soulignée.

Marie-Christine LEMARDELEY

Merci pour ce point sur l'action de Sciences Po. Vous savez que la ville de Paris est très mobilisée pour l'accueil des migrants avec l'ouverture du centre humanitaire Porte de la Chapelle et un autre à Ivry. Pour ce qui concerne les étudiants dont je m'occupe particulièrement, dans le contexte de cet accueil général, nous avons mis à disposition les locaux de la MIE (Maison des initiatives étudiantes), rue de Tournelle, pour les associations qui enseignent le FLE. Si jamais vous avez des besoins, vous pourriez en profiter aussi. D'autre part, nous avons un appel à projets initiative étudiante qui, en 2017, est surtout centré sur la mobilité internationale et l'accueil des réfugiés. L'appel à projets est en cours jusqu'au 7 décembre. Les projets doivent être déposés par les associations étudiantes. Il faut candidater : ce serait un moyen de vous suivre.

Ajith FRANCIS-VAZHEPARAMBIL

[Intervention en anglais traduite] Merci beaucoup pour cette présentation. Il s'agit d'une initiative très importante de la part de Sciences Po. Ma question portait sur le fait que l'an dernier, le nombre d'étudiants acceptés était de 16, tandis que cette année il est de 20. Ainsi, quel est le ratio d'augmentation en ce qui concerne la taille ? À mon avis, Sciences Po peut faire beaucoup plus, en accepter beaucoup plus. Est-il ainsi prévu une augmentation pour deux années à venir ? Également, je souhaiterais savoir comment faire en sorte d'impliquer plus d'étudiants. Peut-être pouvons-nous faire en sorte que des étudiants donnent un peu de leur temps à Sciences Po.

Marilou ROUJA-VANDENBROUCK

Merci pour cette présentation. Nous sommes en lien fréquent avec la responsable de l'association Wintegreat qui est très heureuse de constater l'enthousiasme des étudiants et de l'administration par la mise à disposition des locaux et l'encouragement des équipes pédagogiques à s'engager bénévolement dans le programme Living in France. Merci beaucoup pour votre engagement proactif. Deux choses : quel est l'effet d'entraînement de ce programme sur d'autres institutions ? Ce programme est déjà mis en place à l'ESCP et à Sciences Po, mais également à l'ESSEC et à l'Institut catholique de Paris. Il est peut-être intéressant de préciser qu'à ces cours d'anglais et de français et au programme Living in France assurés par des professeurs de Sciences Po, des cours d'histoire seront mis en place au prochain semestre avec la participation de l'équipe pédagogique du département d'histoire. Un dernier point sur le triptyque buddy-coach-mentor qui reflète le réel effort d'accompagnement de Sciences Po auprès de ces étudiants : ce qui est fait est extrêmement admirable. En étant assisté par une personne qui fait l'interface avec la vie courante, par une personne que l'on rencontre toutes les deux semaines et par un alumni qui permet vraiment de se projeter dans un projet professionnel concret, les étudiants sont bien encadrés. Nous voyons que le projet a été très bien ficelé et nous sommes heureux de voir l'implication et l'engagement de Sciences Po.

Marc LAZAR

Je sais que nous avons déjà communiqué sur ce programme. Mais dans le climat actuel et celui qui s'annonce, je pense qu'il serait encore mieux de communiquer encore plus, pour d'évidentes raisons. Je trouve qu'il y a une nécessité de la communication. Cela concerne un faible nombre de personnes, mais au vu de la répercussion pour ce qui va s'annoncer pour l'année 2017, ce serait très utile.

Frédéric MION

La communication a déjà été assez ample. Un étudiant syrien du programme et moi-même avons notamment été conviés à décrire le projet sur RTL. Mais il faut continuer.

Marc LAZAR

Comme disait Aristote, l'art de la pédagogie est la répétition.

Nicolas METZGER

Je pense qu'il faudrait aussi faire une communication interne auprès des enseignants.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Il y a eu une communication interne.

Josselin MARC

M. CLOUET m'a chargé d'intervenir en son nom. Il apporte tout son soutien à l'initiative. Il a relevé quelques problématiques au sujet du programme. Le premier point serait que nous sommes en train de transmettre une image du réfugié qui serait un peu misogyne.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Puis-je vous poser une question, avant que vous poursuiviez ? Quand avez-vous parlé avec Hadrien CLOUET ? Parce qu'il y a eu un échange de mail, il y a peu. De quand date votre échange ?

Josselin MARC

Hier soir. Donc, l'image des réfugiés, avec le faible nombre de femmes dans le programme, serait *a priori* misogyne. Il se pose donc des questions sur les préjugés que l'on peut avoir sur ces personnes. Je ne fais que porter sa voix : nous aurions l'image d'un homme migrant différent de l'identité française. C'est le point qu'il voulait soulever. J'ai une autre question sur le programme Living in France. Étant donné qu'il s'agit de points pratico-pratiques, est-il nécessaire de les faire dispenser par des enseignants plutôt que par l'association ? Nous avons eu un échange avec Mme LAZARUS : le cours sur la monnaie n'a pas une portée académique, mais pratique. Ne serait-ce pas plutôt le rôle de l'association d'enseigner cela pour laisser aux professeurs le soin de dispenser une formation académique ?

Samuel KHALIFA

J'ai suivi cette initiative dès l'année dernière. J'avais été contacté à cet égard. Les choses avaient un peu été mises en place dans la précipitation. J'ai cru comprendre que les étudiants qui étaient venus n'ont pas pu intégrer les classes avec les autres étudiants puisqu'ils étaient arrivés en mars. Là, les choses ont été rectifiées et ils peuvent être présents parmi les autres étudiants. C'est une bonne chose. J'ai eu la grande chance de rencontrer les responsables de cette association et de faire passer des entretiens aux postulants. Avec les membres de l'association, nous avons constaté les difficultés qu'ils avaient en français : nous avons passé les entretiens en anglais, et même ainsi cela restait problématique. Bien entendu, les candidats ont été triés et les personnes de l'association ont veillé qu'ils aient un niveau minimum en anglais, mais cela reste un point d'interrogation. Il en découle deux choses. La première, c'est savoir comment se déroulent ces ateliers interactifs : y a-t-il eu une concertation avec les enseignants de langue anglaise et française ?

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Ajith FRANCIS-VAZHEPARAMBIL, je ne vous réponds pas en anglais, mais je sais que vous comprenez très bien le français. Nous avons effectivement fixé le nombre à 20. Cela correspondait aux demandes et à la manière dont c'était réparti dans les différentes écoles. Par ailleurs, c'est vraiment une sélection qui se fait sur la motivation. Nous avons estimé que le chiffre de 20 correspondait à une classe et qu'il était important d'avoir un groupe classe. Et, comme je vous le disais, nous faisons le projet en marchant. Nous nous engageons et nous avons une responsabilité. Les autres écoles sont dans les mêmes étages. Concernant les interrogations d'Hadrien CLOUET, je regrette qu'il n'ait pas communiqué la réponse qui a été faite par l'association. Cela aurait permis à l'assemblée de voir que,

précisément, il n'y a jamais l'occasion de pointer du doigt la culture d'origine de nos étudiants ou d'enseigner, je cite, « de manière doctrinale la bonne identité française ». Dans ces ateliers, les étudiants partent de leur étonnement pour avoir une information sur la manière dont les choses sont organisées dans notre société. Il n'est jamais question d'idéologie, en tout cas pas de la manière dont le pense M. CLOUET. L'association a donné une réponse de 3 pages, que je trouve pertinente et que je pourrai vous envoyer. Merci, Mme LEMARDELEY pour vos informations. Nous travaillons aussi avec la ville de Paris. L'association Wintegreat est très implantée et a beaucoup de partenaires. Elle n'a pas de difficulté de locaux, même si les locaux sont rares à Sciences Po. Y a-t-il une concertation ? Je le redis, c'est un projet et il y a de l'humain au centre du projet. Il y a une forte mobilisation des étudiants que nous avons essayé de structurer et non pas de canaliser, afin qu'ils puissent avancer et trouver la porte ouverte au niveau de l'administration. Il n'y a pas eu de concertation, sauf à l'intérieur de ce projet collectif qui est piloté par une étudiante, Marguerite SALLES, qui est formidable. Elle est en césure et elle fait un stage à l'OCDE, et elle mène ce projet de front. L'an dernier, nous avions Alyette TRITSCH qui a monté ce programme et qui est aussi quelqu'un de fabuleux. Elle est en césure à Londres cette année, mais elle reviendra l'année prochaine. Il n'y a pas eu de concertation, nous ne sommes pas dans du politiquement correct, mais dans de l'humain. Nous avançons et l'essentiel est que les étudiants trouvent une issue à ce programme, à l'intérieur de Sciences Po ou ailleurs, ou en insertion professionnelle.

Samuel KHALIFA

J'ai rencontré Marguerite et je confirme que cette personne est un beau moteur du projet. Elle y met toute son énergie. Je précise que je parlais de concertation pédagogique.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Au niveau des cours de langue, bien entendu. J'ai oublié de citer le département des langues et notamment Mme Véronique ADDARIO qui est professeure de français langue étrangère et de Mme Isabelle AMBLARD responsable du Département des langues et professeur d'anglais qui sont toutes deux très enthousiastes. A l'intérieur du département, je pense que la concertation se fait à ce moment-là. Et les enseignants de langue sont volontaires, et non pas bénévoles.

V. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2016

a) Exposé

Nicolas METZGER

Nous passons à l'adoption du procès-verbal de la séance précédente, toujours sous réserve des modifications d'usage que je vous invite à transmettre à Mme GASMI.

Nombre de votants : 28.

Résultat du vote : 28 votes pour.

Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2016 est adopté à l'unanimité.

VI. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Nicolas METZGER

Puisque l'heure a tourné, je pense qu'il n'y aura pas beaucoup de demandes d'information ni de questions diverses.

Frédéric MION

Juste un point d'information pour les membres du Conseil : vous avez trouvé sur vos tables le rapport d'activité de la bibliothèque pour l'année 2015. 2016 s'achemine vers sa fin, mais il n'est jamais trop tard pour faire le bilan de l'année précédente. Ce document, d'un type un peu nouveau, que nos amis de la bibliothèque ont établi est remarquablement réalisé et je vous invite à en prendre connaissance. Ce sera le préambule à la présentation des activités de la bibliothèque qui interviendra au début de l'année 2017.

Nicolas METZGER

Merci pour ce document. Y a-t-il d'autres remarques ?

Josselin MARC

Une question sur la semaine de révision qui a disparu du calendrier universitaire : cela peut poser problème pour la préparation des examens, d'autant plus que certains campus délocalisés ont des semaines d'hiver qui peuvent tomber juste avant leurs examens. Nous voudrions savoir si cette semaine de révision sera rétablie.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Cette question nous a été posée en CVEF et un étudiant a demandé à nous rencontrer. En fait, cette année, le calendrier est particulier du fait de l'allocation des jours fériés qui ne dépendent pas de nous et des vacances scolaires. Nous sommes calés sur les vacances du ministère de l'Éducation nationale pour les congés de Noël. Pour vous répondre, oui, la semaine de révisions/rattrapages reviendra en 2017 à la faveur d'une meilleure allocation des jours fériés et d'un meilleur agencement des congés de Noël qui auront lieu à partir du 23 décembre. Cela étant, il n'y a pas d'école d'hiver avant les examens. En tout cas, les campus refusent de le faire à ce moment-là.

Josselin MARC

Il faudrait vérifier cela à Dijon.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Nous vérifierons. L'année prochaine, cela ira bien mieux.

Nicolas METZGER

Il s'agit donc d'un problème conjoncturel. Je vous remercie pour votre participation et votre enthousiasme. Je vous donne rendez-vous pour notre prochaine séance, qui sera la commission des finances, le mardi 6 décembre à 9 heures dans cette salle François Goguel. Je vous rappelle que notre groupe de travail sur les inscriptions pédagogiques se réunira demain à 17 heures. Le groupe de travail sur l'accompagnement des jeunes diplômés se réunira aussi prochainement. Je vous invite à y participer. Je vous souhaite une excellente semaine.

Nicolas METZGER lève la séance à 11 h 18.